

Image not found or type unknown



Deductions sur revenus fonciers

Par **riv62**, le **30/12/2009** à **12:16**

Bonjour,

Je suis propriétaire bailleur d'une maison individuelle, et je souhaite à l'aide d'un professionnel : isoler le grenier (qui actuellement n'est pas habitable) pour y créer 2 chambres, poser 2 velux, et restaurer une chambre existante mais non utilisable actuellement. En même temps, installer un nouvel escalier, car le précédent est dangereux et vétuste.

Ces travaux entrent-ils dans les charges déductibles sur revenus fonciers appelées "dépenses d'amélioration" "changement de cloisons intérieures de manière à aménager des appartements dans des volumes existants".

Les travaux d'isolation du grenier sont nécessaires car le locataire se plaint des déperditions de chaleur.

Merci pour vos conseils

Cordialement

Riv62